

# Un an de prison avec sursis pour Karim Tabbou

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5242 - Mardi 8 décembre 2020 - Prix : 10 DA

11 morts et 573 nouveaux cas en 24 heures

## Virus : Baisse des décès et des contaminations

Page 2

Application de la réglementation éducative exceptionnelle

## Quadjout ordonne aux directeurs de l'Education de remédier au décalage entre wilayas

Page 3

### Premières campagnes de vaccination

Par Mohamed Habili

La Grande-Bretagne a réussi, aidée en cela par le nombrilisme médiatique occidental, qui décidément ne se dément pas, à se faire passer pour le premier pays à se lancer dans la vaccination de masse contre le Covid-19, alors qu'en réalité elle n'est que la troisième à se jeter à l'eau, ayant été en cela précédée à la fois par la Russie et la Chine. L'avance de la première, il est vrai, semble n'être que de quelques heures seulement, deux ou trois jours tout au plus. Celle de la Chine par contre remonte à plus loin, peut-être même au mois de juin, encore que les opérations n'aient porté alors que sur des populations ciblées. Il existe une deuxième différence, et elle non plus n'est pas à l'avantage de la Grande-Bretagne. C'est que celle-ci engage sa campagne de masse non pas avec son ou ses propres vaccins, mais avec celui d'un autre, en l'occurrence l'américain Pfizer-BioNtech, un produit que même les Etats-Unis n'ont pas encore validé. N'empêche, les Britanniques estiment qu'aujourd'hui est un grand jour, digne d'être marqué d'une pierre blanche, d'autant que la Reine et son époux sont mis à contribution, lesquels en effet ont bien voulu accepter de prendre leur injection publiquement, à l'effet bien sûr d'inciter le peuple à ne pas hésiter à faire de même.

Suite en page 3

### P' Belhocine rappelle que le Covid-19 est une maladie à déclaration obligatoire

## Des cas traités dans les cabinets et labos privés ne sont pas déclarés



Ph/D. R.

Les bilans quotidiens des contaminations au Covid-19 établis par le Comité scientifique du suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus ne prennent pas en compte certains cas traités au niveau des cabinets privés, qui ne sont pas déclarés auprès des instances sanitaires chargées des enquêtes épidémiologiques. Page 2

En attendant son acquisition

## Préparatifs pour le stockage du vaccin anti Covid-19

Page 2



Risques majeurs

## Chanegriha appelle à l'adoption de méthodes modernes

Page 16

P<sup>r</sup> Belhocine rappelle que le Covid-19 est une maladie à déclaration obligatoire

# Des cas traités dans les cabinets et labos privés ne sont pas déclarés

■ Les bilans quotidiens des contaminations au Covid-19 établis par le Comité scientifique du suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus ne prennent pas en compte certains cas traités au niveau des cabinets privés, qui ne sont pas déclarés auprès des instances sanitaires chargées des enquêtes épidémiologiques.

Par Louisa Ait Ramdane

C'est ce qu'à déclaré le président de la cellule opérationnelle chargée de l'investigation et du suivi des enquêtes épidémiologiques au niveau du ministère de la Santé, le P<sup>r</sup> Mohamed Belhocine, qui s'est exprimé à propos de la non déclaration de tous les cas de Covid-19 et ses conséquences sur la propagation du coronavirus en Algérie. Le spécialiste a ainsi alerté sur l'obligation de déclarer les cas positifs, pour tous les praticiens de santé y compris ceux du secteur privé.

Reinscription de la question du Sahara occidental au Conseil de paix et de sécurité  
«Un nouveau souffle pour le dossier»

LE 14<sup>e</sup> SOMMET

extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement a décidé de réinscrire la question du Sahara occidental dans l'agenda du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) pour donner un nouveau souffle à ce dossier, a affirmé le Commissaire à la paix et la sécurité de l'UA, Smail Chergui.

Dans une déclaration à la Chaîne 1 de la Radio nationale, M. Chergui a indiqué que le Sommet africain tenu dimanche sous le thème «Faire taire les armes» a pris la décision de réinscrire la question sahraouie dans l'agenda du CPS de l'UA pour lui donner un nouveau souffle. Le sommet a été sanctionné par une recommandation portant prorogation de l'initiative «Faire taire les armes» pour dix autres années, a-t-il rappelé.

Le Lesotho a présenté le projet de décision suscité au 14<sup>e</sup> sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA qui a été largement approuvé.

La décision jette la lumière sur les derniers développements survenus en République sahraouie suite à l'agression marocaine et intervient pour mettre un terme aux tentatives du Maroc d'écarter l'organisation africaine des efforts visant à trouver une solution au conflit au Sahara occidental qui puisse garantir au peuple sahraoui son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance.

R. N.

C'est une situation qui n'est pas normale et a été évoquée à plusieurs reprises, a expliqué le spécialiste.

Les instructions du ministère de la Santé sont claires, a-t-il précisé, soulignant que le Covid-19 est une maladie à déclaration obligatoire. «Tout praticien du secteur privé, quel que soit le secteur d'activité où il exerce, est dans l'obligation de déclarer, lorsqu'il a la suspicion ou la certitude d'un cas de Covid-19», a-t-il insisté dans une déclaration accordée à la Chaîne 3, de la Radio nationale.

Selon le même intervenant, il s'agit de la contribution à des enquêtes épidémiologiques. «Il ne s'agit pas d'un problème administratif», dit-il, mais «il est lié aussi aux enquêtes épidémiologiques», affirmant, toutefois, que «tout cas recensé devrait pouvoir bénéficier d'un suivi, d'une notification, et donc les cas suivis dans le privé ne bénéficieraient pas d'une enquête épidémiologique».

Ce qui veut dire, explique l'intervenant, qu'il y a des chaînes de transmission de l'épidémie au sein de la communauté qui échappent à la vigilance des services d'épidémiologie et de médecine préventive des localités concernées.

Pour rappel, les cas de contamination au Covid-19 en Algérie enregistrent une baisse continue depuis une semaine, ce qui marque une amélioration de la situation. Les contaminations sont actuellement à un peu plus de 700 cas par jour au lieu de 1 000 cas il y a une quinzaine de jours. S'exprimant sur la situation épidémiologique en Algérie, dans un entretien accordé à un site électronique, le P<sup>r</sup> Mohamed



Ph/D. R.

Belhocine a déclaré qu'«il y a une décade que je considère comme la bienvenue, même si, pour l'instant et vu le peu de recul que nous avons, il faut rester prudent». Selon lui, «cette décade se manifeste non seulement par les chiffres que nous voyons tous les jours, mais aussi chez les pharmaciens d'officine qui, semble-t-il, reçoivent moins d'ordonnances relatives au Covid-19».

L. A. R.

11 morts et 573 nouveaux cas en 24 heures

## Virus : Baisse des décès et des contaminations

L'Algérie a enregistré 11 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, quatre cas de moins qu'hier (15), portant à 2 527 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une nouvelle baisse, avec 573 cas, soit 177 cas de moins par rapport au bilan d'hier (750), pour atteindre au total 88 825 cas confirmés.

R. N.

En attendant son acquisition

## Préparatifs pour le stockage du vaccin anti Covid-19

Le ministère de la Santé se prépare pour le stockage du vaccin anti Covid-19, que l'Algérie va acquérir prochainement. Après plusieurs mois de lutte contre l'épidémie, à travers des mesures et des campagnes de sensibilisation, l'heure, désormais, est à la mise en place des moyens nécessaires pour le stockage du vaccin. Pour ce faire, l'on apprend que le ministère de la Santé a adressé une instruction aux directions de la Santé au niveau des wilayas leur demandant de recenser les frigos disponibles au niveau des différentes structures de santé. En attendant de connaître le choix de l'Algérie pour le vaccin à importer, force est de préciser que des producteurs avaient déjà annoncé que le vaccin contre le coronavirus doit se conserver dans des frigos à une température de -70 et -80 degrés Celsius. Cela nécessitera des entrepôts frigorifiques dont la température est beaucoup plus basse que d'habitude. Un matériel qui n'est certes pas disponible dans toutes les infrastructures de santé publique.

Ainsi, les autorités sanitaires sont mises au défi de mettre en place une logistique et des moyens adaptés pour réussir la campagne de vaccination, dont la date n'est pas encore arrêtée mais qui devrait avoir lieu aux premiers mois de l'année prochaine. Ainsi, on apprend que le ministère compte dégager des espaces pour la conservation de plus de 1 million de doses de vaccin anti Covid-19. Le chef de service prévention à la direction de la santé d'Oran, Youcef Boukhari, cité par des médias, a fait état de la mise en place de quatre espaces de stockage au niveau de la première ville de l'ouest algérien. Il s'agit de frigos relevant des hôpitaux du 1<sup>er</sup>-Novembre de l'USTO, de Ben Zerdjeb, un autre à l'hôpital Medjber-Tami à Ain Turk ainsi qu'à l'hôpital de Plateau. Ces structures, explique-t-il, disposent des conditions exigées pour assurer une congélation répondant aux normes exigées. Selon D' Boukhari, bien d'autres espaces frigorifiques sont disponibles dans d'autres wilayas et permettront la conservation de 1

à 1,5 million de doses de vaccin. L'opération de recensement des espaces de stockage du vaccin est en cours et le ministère de la Santé n'a pas encore communiqué la capacité totale de conservation dont dispose le pays. L'Algérie, qui devrait acquérir le vaccin au cours du premier semestre de l'année en cours, a suffisamment de temps pour se préparer à l'opération de stockage et de distribution. Et l'un des maillons les plus importants de cette opération sera l'aspect logistique pour l'acheminement et la conservation du vaccin. L'Algérie n'est pas le seul pays à être confronté à ce casse-tête, puisqu'à travers le monde l'acquisition et la mise à disposition de frigos adaptés à ce vaccin fait débat. Il est à rappeler que l'opération de vaccination de la population contre le Covid-19 concernera, dans une première étape, les personnes les plus exposées au danger de contamination, notamment le personnel du secteur de la Santé ainsi que les personnes vulnérables telles que les personnes âgées.

Aomar Fekrahe



Application de la réglementation éducative exceptionnelle

# Quadjaout ordonne aux directeurs de l'Education de remédier au décalage entre wilayas

■ Admettant l'existence d'un grand «décalage» dans l'application de la réglementation éducative exceptionnelle dans les différentes wilayas du pays, le ministre de l'Éducation nationale a donné des instructions strictes aux directeurs de l'Education, via visioconférence, afin de remédier à ce problème.

Par Thinhinene Khouchi

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Quadjaout, a présidé, au siège de son département ministériel à El-Mouradia, Alger, via visioconférence, les travaux d'un séminaire national avec les directeurs de l'Education des différentes wilayas du pays afin d'évaluer la rentrée scolaire, un mois après son lancement. Lors de cette réunion, Quadjaout a admis qu'il existait un «décalage» dans l'application de la réglementation éducative exceptionnelle dans les différentes wilayas du pays. Il a alors donné des instructions strictes aux directeurs de l'Education pour remédier à ce «décalage» en adaptant les mesures adoptées avec un suivi quotidien et continu. Il a souligné la nécessité d'accélérer l'acquisition de moyens de prévention sanitaire et d'hygiène, tout en assurant leur distribution dans un cadre ordonné, ce qui permettra de les fournir «équitablement» à tous les établissements du pays. En outre, le ministre a salué les efforts et les dispositions exceptionnelles adoptées, dans leur dimension organisationnelle, pédagogique et administrative, et dans lesquelles les mesures

exceptionnelles imposées par la situation épidémiologique nécessitent encore, selon lui, l'application rigoureuse des mesures adoptées à la nouvelle situation. Ce qui exige, ajoute-t-il, de redoubler d'efforts. En outre, après une évaluation complète de la rentrée scolaire 2020-2021, le ministre de l'Éducation a souligné la nécessité d'un suivi quotidien et continu de cette année scolaire de la part des directeurs de l'Education. Il a invité également les directeurs d'établissements d'éducation et les inspecteurs à échanger sur les difficultés soulevées par les enseignants tout en travaillant à leur trouver des solutions appropriées. Le ministre a invité les partenaires sociaux, les syndicats et les parents d'élèves, à présenter les premiers résultats de la rentrée scolaire en écoutant leurs préoccupations pour trouver des solutions. Enfin, s'agissant de la mise en œuvre du protocole de prévention sanitaire dans les différents établissements éducatifs du pays, le ministre a ordonné le renforcement des processus de sensibilisation en milieu scolaire, en invitant tous les acteurs à s'engager localement et au niveau national dans l'effort de sensibilisation préventive. Rappelant les efforts consentis par ses services pour



PHOTO: R.

répondre aux préoccupations soulevées par la situation sanitaire exceptionnelle, il a évoqué, à ce propos, le versement des subventions financières exceptionnelles à chaque établissement scolaire pour l'acquisition des moyens de prévention et de protection contre la propagation du coronavirus. Cette subven-

tion est affectée dans le cadre de l'exercice budgétaire de l'année 2020 et est consacrée à l'achat des moyens de prévention contre la propagation du Covid-19 comme le thermomètre frontal, le gel hydroalcoolique, les masques et autres, indiqués dans le protocole sanitaire.

T. K.

## Tribunal de Koléa

### Un an de prison avec sursis pour Karim Tabbou

Le tribunal de Koléa a rendu hier son verdict dans le procès de Karim Tabbou. Poursuivi pour «atteinte au moral de l'armée», le président du parti de l'Union démocratique et sociale (non agréé) a été condamné à un an de prison avec sursis assorti d'une amende de 100 000 DA. Suite aux délibérations dans cette affaire dont les faits remontent au mois de mai 2019, la même juridiction a décidé d'abandonner l'accusation d'«atteinte à l'unité du territoire national» retenue contre Karim Tabbou. Le procureur de la République près le tribunal de Koléa avait requis une peine de trois ans de prison ferme contre Karim Tabbou, assortie d'une amende de 100 000 DA, considérant que les déclarations de l'accusé, en mai 2019 «étaient dangereuses et destinées à l'opinion publique nationale avec toutes ses composantes dans un contexte politique sensible traversé par l'Algérie». La défense de Tabbou a affirmé qu'elle fera appel du verdict rendu par le tribunal de Koléa. Pour sa part, l'accusé Karim Tabbou a plaidé son «innocence», affirmant qu'il accepte toutes les accusations à

l'exception, a-t-il dit, de l'«atteinte à la défense nationale, menace de l'unité nationale et atteinte au moral de l'armée». «Je suis un militant politique et je me fixe des limites morales, dont notamment ne pas toucher à l'Institution militaire, qui est comme une couronne sur nos têtes», a soutenu Karim Tabbou. Le procès de Karim Tabbou a été reporté sept fois consécutives, principalement à la demande de la défense. Le report du procès a été également décidé par le tribunal, en raison des mesures de prévention contre le nouveau coronavirus, prises par le ministère de tutelle.

#### Renvoi au 14 décembre du procès d'Ouyahia, Zaalane et Ghoul

Le pôle pénal spécialisé dans la lutte contre le crime financier et économique au tribunal de Sidi M'hamed a renvoyé hier au 14 décembre courant le procès de l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, des anciens ministres Amar Ghoul et Abdelghani Zaalane et nombre d'anciens walis de Skikda, poursuivis dans des affaires en lien

avec la corruption dans le secteur du Tourisme, en raison de l'absence de Zaalane, impliqué dans une autre affaire. L'affaire porte sur des accusations d'abus de fonction, d'octroi d'indus avantages et de dilapidation des deniers publics dans le secteur du Tourisme, au profit de l'opérateur Benfisseh Mohamed, poursuivi dans la même affaire. Pour rappel, le pôle pénal spécialisé dans la lutte contre le crime financier et économique au tribunal de Sidi M'hamed avait reporté le 23 novembre écoulé ce procès dans lequel sont poursuivis des accusés également impliqués dans l'affaire Mahieddine Tahkout, faisant l'objet d'un appel au niveau de la cour d'Alger.

#### Report du procès de «M<sup>me</sup> Maya»

La cour de justice de Tipasa a décidé, hier, le report au 12 décembre courant, du procès de Nachinache Zoulikha-Chafika dite «M<sup>me</sup> Maya», condamnée en première instance par le tribunal de Chéraga à 12 ans de prison ferme dans une affaire de corruption. Cette décision fait suite

à une requête de la défense des accusés. La chambre correctionnelle a décidé la tenue d'une journée spéciale, samedi prochain, eu égard à l'ampleur du dossier et au nombre de personnes poursuivies dans cette affaire.

Nachinache Zoulikha-Chafika, dite «M<sup>me</sup> Maya», a été condamnée le 14 octobre dernier par le tribunal de Chéraga à 12 ans de prison ferme assortie d'une amende de 6 millions de DA et la saisie de ses biens. Ses deux filles, Imène et Farah, ont été condamnées chacune à une peine de 5 ans de prison ferme assortie d'une amende de 3 millions de DA et la saisie de leurs biens. Impliqués dans cette affaire, l'ancien wali de Chlef, Mohamed Ghazi, a été condamné à une peine de 10 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA, tandis que son fils a été condamné à 2 ans de prison ferme et une amende de 500 000 DA.

Les griefs retenus contre les accusés dans cette affaire sont notamment «blanchiment d'argent», «trafic d'influence», «octroi d'indus avantages», «dilapidation de deniers publics», «incitation

## LA QUESTION DU JOUR

### Premières campagnes de vaccination

Suite de la page une

Quant à savoir s'ils vont revenir sur le devant de la scène pour la prise de la deuxième dose, vu que la vaccination en comporte deux, le fait est inconnu, quoique peu probable. Les anciens présidents américains qui tous trois sont d'accord pour se faire vacciner sous les feux de la rampe devront attendre que les autorités sanitaires de leur pays donnent le feu vert soit pour le même vaccin que celui choisi en premier par la Grande-Bretagne, soit pour les deux vaccins américains ayant introduit une demande d'autorisation auprès de leurs services, c'est-à-dire Pfizer-BioNTech et Moderna. Ces deux vaccins sont tous à ARN messager, une technique utilisée pour la première fois dans la production d'un vaccin pour hommes. Leur emploi nécessite une chaîne du froid à toute épreuve, faute de quoi le produit se dégrade. Un critère à prendre prioritairement en compte par les autorités sanitaires nationales, si tout par ailleurs est satisfaisant. Le système de santé national dispose-t-il ou non de la logistique d'accompagnement requise pour une campagne axée sur ce type de vaccin ? Si c'est non, ou si c'est seulement il y a un doute à cet égard, l'affaire est entendue : exit cette famille de vaccins. Le choix d'un vaccin s'en trouverait facilité du même coup. Les vaccins russe et chinois sont d'une facture plus classique, encore qu'innovante dans leur genre, à base de vecteurs adénoviraux, la particularité du premier résidant dans le fait qu'il utilise deux vecteurs au lieu d'un seul. Cela dit, les campagnes de vaccination n'en sont qu'à leurs débuts dans les pays ayant pris les devants. Elles ne concerneront dans un premier temps que des populations bien circonscrites, notamment les personnels soignants et les gens les plus à même de développer des formes graves de la maladie. D'ici à ce qu'une proportion significative de la population soit vaccinée, c'est sûrement en mois qu'il faut compter. On a donc le temps de voir venir. M. H.

d'agents publics pour l'octroi d'indus avantages» et «transfert illicite de devises à l'étranger».

Jugés également pour cette affaire, l'ancien wali d'Oran, Abdelghani Zaâlâne, et l'ancien directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, ils ont été condamnés à 10 ans de prison ferme avec une amende d'un million de DA chacun. Les deux investisseurs et entrepreneurs, Belaid Abdelghani et Ben Aicha Miloud, ont été condamnés respectivement à 7 et 10 ans de prison ferme avec une amende d'un million de DA chacun.

Meriem Benchaouia

Installation et raccordement à l'intérieur des habitations

# Sensibilisation aux dangers de l'utilisation des appareils à gaz

■ Une action de sensibilisation du grand public aux dangers des installations intérieures de gaz et l'utilisation d'appareils non conformes a été lancée hier par la direction locale de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (Sadeg, filiale du groupe Sonelgaz).

Par Hamid N.

L'initiative vise à expliciter les conditions d'installation et de raccordement aux gaz à l'intérieur des habitations et d'utilisation des appareils normalisés pour éviter les accidents domestiques mortels liés aux fuites et à l'inhalation de gaz.

Pour les responsables de Sadeg, «les installations de gaz ne peuvent être mises en service que si elles ne compromettent pas la sécurité des personnes et des biens, et ces installations doivent être obligatoirement contrôlées et vérifiées sur leur niveau de sécurité par des spécialistes homologués par la Sadeg afin de préserver efficacement les utilisateurs de ces installations».

## Centre et Ouest du pays Des vents en rafales annoncés

DES VENTS forts souffleront, parfois en rafales, lundi (hier) et mardi (aujourd'hui), sur les wilayas du Centre et de l'Ouest du pays, annonce, dans un Bulletin météorologique spécial (BMS), le Centre national des prévisions météorologiques.

Les wilayas concernées sont Tlemcen, Aïn-Témouchent, Oran, Mostaganem, Chlef et Tipaza, précise le BMS, préconisant un niveau de vigilance «Orange» et dont la validité s'étale d'hier à 21h00 à aujourd'hui à 12h00. Le vent se dirigera de l'Ouest au Sud-Ouest du pays avec une force de 60/70 km/h et atteignant ou dépassant parfois 80 km/h en cas de rafales.

Les citoyens désireux d'en savoir plus sont conviés à consulter la Carte de vigilance sur le site web de Météo Algérie (WWW.METEO.DZ).

M. O.

Le diagnostic de ces appareils à gaz, leur installation à l'intérieur, la tuyauterie utilisée et la ventilation des habitations, a pour objectif de détecter les anomalies susceptibles de provoquer des intoxications au monoxyde de carbone ou de causer une explosion, a soutenu le chargé de la communication de la direction locale de Sadeg, Yahia Abbas.

Des tables rondes et des expositions ont été programmées dans les différentes agences commerciales de cette entreprise à travers la wilaya au profit du grand public et du tissu associatif local, en vue de les sensibiliser, outre sur le danger des installations en gaz, sur l'économie de l'énergie par son utilisation rationnelle, conformément à la stratégie nationale de développement durable.

L'action de sensibilisation cible en outre les collégiens et lycéens, en tant qu'intermédiaires sociaux dans la propagation de consignes nécessaires sur le bon usage du gaz



Ph/D. R.

naturel ou butane, l'ensemble des citoyens par l'organisation de rencontres de vulgarisation de proximité, la distribution de dépliants portant sur des informations et les précautions à

prendre contre le mauvais usage du gaz et des équipements électroménagers contre-faits, a-t-on précisé.

Selon la Protection civile, une quinzaine de personnes ont

été victimes d'inhalation de gaz de monoxyde de carbone dans la wilaya de Ghardaïa depuis le début de l'année en cours, dont trois ont succombé à cette intoxication. H. N.

## Ouargla

# La peau de camélidés, une source importante pour l'extraction de gélatine

Une nouvelle étude scientifique à l'Université Kasdi-Merbah de Ouargla (UKMO) montre que la peau de dromadaire est une source importante pour l'extraction de la gélatine aux multiples applications (culinaire, médicale, industrielle et pharmaceutique), a-t-on appris hier auprès de chercheurs de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Il s'agit d'un brevet résultant de la thèse du doctorant Redjeb Ayad sur l'extraction de la gélatine à partir de la peau de dromadaire, a-t-on précisé.

Placé sous le thème «Valorisation de produits et de sous-produits camélins», qui entre dans le cadre de la camélogie, ce travail a pour but de mettre en lumière l'importance de la peau de dromadaire comme une bonne source pour extraire de la gélatine, a affirmé P' Abdelkader Adamou, enseignant-chercheur à la Faculté des sciences de la nature et de la vie à l'UKMO, chargé de l'encadre-

ment de ce projet du cycle doctoral.

Il a assuré que l'extraction de la gélatine à partir de la peau de dromadaire permettra d'offrir au consommateur un produit «Halal», étant donné que la gélatine porcine est interdite dans la religion musulmane ou même quand la gélatine provient d'autres animaux s'ils ne sont pas abattus selon le rite islamique.

L'étude se veut aussi une contribution à la réduction du manque à gagner sur la quantité importante des peaux jetées, estimée à plus 700 tonnes/an, tout en contribuant au développement de plusieurs filières industrielles à travers la valorisation de cette matière première, a-t-il poursuivi.

La gélatine est une substance transparente sans goût ni odeur, obtenue grâce à la cuisson du collagène contenu dans les peaux et les os d'animaux (principalement porc, bœuf, poisson et autres).

Elle possède de nombreuses vertus et

occupe une place importante dans divers secteurs d'activités, notamment l'industrie alimentaire, l'industrie pharmaceutique, photographique et techniques non-alimentaires, a expliqué M. Adamou.

Il a fait savoir aussi que ce travail a été effectué au niveau du laboratoire des bio-ressources sahariennes qui s'occupe des domaines liés notamment à la gestion durable des ressources sahariennes, la préservation de la biodiversité dans la préservation et la valorisation du milieu saharien (naturel et cultivé), l'identification et la caractérisation de la flore et de la faune et leur utilisation dans différents domaines, ainsi que des recherches sur les problèmes du milieu physique et sur les procédés technologiques et biotechnologiques appliqués aux différentes productions (végétales et animales), particulièrement la production de dattes et l'élevage camelin.

Kamel L.

## Accidents de la circulation

# 3 décès et 144 blessés en 24 heures

Trois personnes ont trouvé la mort et 144 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant les derniers 24 heures, indique, hier, un bilan de Protection civile. En sus des accidents de la route, un autre décès par asphyxie, à la suite de l'inhalation du monoxyde de carbone (Co) émanant du chauffage de son domicile, a été déploré dans

la wilaya de Khenchela. Il s'agit d'un adulte de 54 ans résidant au lieu-dit Route de Ain Beida, commune et daïra de Khenchela, précise la même source.

En outre, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 23 autres personnes incommodées par le Co émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bain, à travers plusieurs wilayas du pays.

Les moyens de la Protection civile ont également été sollicités pour l'extinction de 5 incendies urbains et divers, survenus dans les wilayas d'Alger, Bouira, Skikda, Annaba, Sidi Bel-Abbès, Biskra et Ghardaïa. Toutefois, l'incendie qui s'est déclaré dans une des habitations de la commune et daïra d'El Harrouche (Skikda), a entraîné le décès d'un nourrisson et causé des gênes respiratoires à 3 autres personnes, ajou-

te-t-on. S'agissant des activités de lutte contre la propagation du Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 66 opérations de sensibilisation à travers 18 wilayas (51 communes), appelant les citoyens à la nécessité du respect du confinement et de la distanciation physique.

En outre, 85 autres opérations de désinfection générale ont été menées dans 18 wilayas (34

communes), ciblant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, sachant que pour les deux actions, 317 agents, tous grades confondus, 46 ambulances et 48 engins ont été mobilisés, ainsi que la mise en place d'un dispositif de surveillance au niveau de la wilaya Tlemcen pour 1 site d'hébergement destiné au confinement, conclut le communiqué. Y. N.



## Allemagne La production industrielle progresse pour la sixième fois d'affilée

LA PRODUCTION industrielle allemande a progressé à nouveau en octobre tout en restant encore en-deçà de son niveau d'avant la pandémie de Covid-19, selon des chiffres publiés hier par l'office fédéral des statistiques (Destatis).

Sur un mois, l'indicateur a progressé de 3,2 % après +2,3 % en septembre (révisé à la hausse), soit la sixième hausse de suite après le plongeon historique de mars et avril. La production d'octobre reste toutefois 3 % inférieure à celle du même mois en 2019 et 4,9 % en-dessous de février 2020, avant les restrictions liées au Covid-19, précise Destatis.

«La colonne vertébrale de l'économie allemande fait preuve de stabilité», note Jens-Oliver Niklasch, analyste chez la banque LBBW. «Les données d'octobre permettent de dissiper les craintes d'une nouvelle chute drastique de la conjoncture au quatrième trimestre».

Depuis début novembre toutefois, l'Allemagne a réimposé certaines restrictions pour limiter les infections avec, notamment, la fermeture de restaurants, bars et autres lieux de loisirs – des mesures dont l'impact exact sur la croissance reste encore à découvrir.

En plus des chiffres Destatis d'octobre, «des données des sondages suggèrent que l'industrie continue de bien se porter en novembre» et l'Allemagne devrait ainsi «éviter une contraction du PIB au quatrième trimestre», contrairement à d'autres grandes économies de la zone euro, selon Andrew Kenningham, économiste chez Capital Economics.

Carsten Brzeski, économiste chez ING, estime, lui, que «l'impulsion positive» de l'industrie ne suffira pas pour éviter une deuxième baisse «étant donné l'impact négatif des récentes restrictions sur les services et la consommation».

La production hors BTP et énergie a progressé de 3,3 %, avec une hausse des biens semi-finis (+4 %) et d'investissement (+5,2 %), alors que celle des biens de consommation a baissé de 2,4 % en un mois.

La première branche industrielle, l'automobile, a produit 9,9 % de plus en octobre qu'en septembre, tout en restant 6 % sous le niveau de février.

Face aux conséquences économiques et sociales de la pandémie, l'Allemagne sera en mesure de continuer à débloquenter des «sommées importantes» en 2021, a assuré, samedi, Angela Merkel alors que de plus en plus de voix s'élèvent dans le pays pour un retour progressif à la discipline budgétaire.

Safy T.

## Pétrole

# Le Brent frôle les 49 dollars

■ Les cours du pétrole baissaient hier, après avoir atteint leurs plus hauts en près de neuf mois, en réaction à une probable augmentation de l'offre de brut dans les mois à venir, tandis que la demande reste plombée par la pandémie.



PHOTO: R.

## Salem K.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février perdait 0,73 % par rapport à la clôture de vendredi, à 48,89 dollars.

Le Brent s'était rapproché vendredi de la barre symbolique des 50 dollars le baril, à 49,92 dollars, plus franchie depuis le 6 mars.

A New York, le baril américain de WTI pour le mois de janvier lâchait dans le même temps 0,80 % à 45,89 dollars, après avoir atteint vendredi 46,68 dollars, une première depuis le 5

mars.

«La baisse des prix du pétrole ce matin (hier) est un parfait exemple de correction après une série de nouvelles qui ont fait grimper le marché trop haut la semaine passée», a commenté Bjornar Tonhaugen, analyste.

L'offre d'or noir étant amenée à augmenter dans un futur proche, cela douche l'élan de la semaine passée, selon lui.

«Le nombre de plateformes pétrolières est en hausse chaque semaine aux Etats-Unis, la production libyenne qui augmente lentement vers son plein potentiel et celle de l'Iran qui s'apprêterait à repartir au cours

du premier trimestre 2021, sont autant de facteurs baissiers», a-t-il expliqué dans une note.

L'offre des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) plus dix alliés producteurs, identifiés sous l'acronyme Opep+, est également attendue à la hausse dès le premier janvier.

L'Organisation, qui s'astreint à des coupes drastiques dans sa production d'or noir, s'est mis d'accord jeudi pour faire revenir sur le marché 500 000 barils quotidiens le mois prochain, à l'issue de quatre jours d'après négociations.

Malgré les perspectives que

font miroiter pour la demande les campagnes de vaccination massives contre le Covid-19, la situation actuelle reste préoccupante.

Les Etats-Unis continuent par exemple d'enregistrer un nombre très élevé de contaminations quotidiennes au coronavirus : le pays le plus lourdement touché par l'épidémie (plus de 282 000 morts) a comptabilisé pour la journée de dimanche quelque 181 000 nouveaux cas et 1 110 décès liés au coronavirus, selon les chiffres de l'université Johns-Hopkins.

S. K.

## Appui au commerce intra-régional

## Rezig s'entretient avec le directeur exécutif de la Société internationale islamique de financement du commerce

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, s'est entretenu, dimanche par vidéoconférence, avec le directeur exécutif de la Société internationale islamique de financement du commerce (SIFC), Hani Salem Sonbol, également président du conseil d'administration de l'Initiative Aide pour le Commerce des états arabes, avec lequel il a évoqué les voies

de promotion des dispositifs d'appui au commerce intra-régional.

Intervenant à la demande de M. Sonbol, cette rencontre a été l'occasion pour le ministre du Commerce de passer en revue les grands axes de la stratégie gouvernementale visant à promouvoir le commerce extérieur, notamment le volet diversification de l'économie hors hydro-

carbures.

M. Rezig a souligné, à cet égard, que l'Algérie s'apprêtait à mettre en exécution la Stratégie nationale d'exportation (SNE) et de définir les secteurs prioritaires devant mener cette démarche ouverte justement à tous les partenariats dans le cadre du principe gagnant-gagnant, précise la même source.

Pour sa part, M. Sonbol a for-

mulé des propositions tendant à accroître les opportunités d'investissement et de financement entre les Etats arabes, abordant par là même les outils susceptibles de relancer l'activité commerciale dans le monde arabe, notamment à l'ombre des répercussions du coronavirus sur l'économie mondiale, a conclu le communiqué.

K. L.

## Chine

## Les exportations ont bondi de plus de 21 % en novembre

Les exportations de la Chine ont progressé en novembre de 21,1 % sur un an, leur plus forte hausse depuis plus de deux ans, confirmant la reprise économique du géant asiatique, selon des chiffres publiés hier par les Douanes. Premier pays touché par le nouveau coronavirus mais aussi premier à s'en sortir, la Chine apparaît comme un baromètre de la reprise espérée de l'économie mondiale. Il s'agit d'un résultat bien supérieur aux attentes des analystes interrogés par l'agence financière Bloomberg

(+11,8 %) et à celui d'octobre (+11,4 %). Il s'agit de la plus forte hausse en pourcentage des exportations chinoises depuis mars 2018. Après un plongeon en début d'année pour cause d'épidémie, les ventes de la Chine au reste du monde s'étaient affichées en territoire négatif durant cinq mois consécutifs avant de repartir fortement à la hausse, notamment avec la flambée des ventes de matériel médical, comme les masques.

De leur côté, les importations ont augmenté de 4,5 % sur un an en novembre.

Ce résultat est inférieur aux attentes des analystes de Bloomberg (+7,5 %) ainsi qu'à la performance d'octobre (+4,7 %).

Selon les Douanes, la Chine a dégagé le mois dernier un excédent total avec le reste du monde de 75,42 milliards de dollars. Il était de 58,44 milliards en octobre.

La Chine devrait être l'un des rares grands pays à annoncer une croissance positive en 2020. La deuxième économie mondiale a enregistré une croissance de 4,9 % sur un an au troisième trimestre.

Amel N.

Planète

## Le mécanisme de propagation des microplastiques élucidé

**LES MICROPLASTIQUES** ont contaminé l'ensemble de la Planète, même les lieux les plus hostiles à l'Homme, comme l'Antarctique. Les scientifiques ne comprennent pas encore comment ces petites particules de plastique peuvent voyager aussi loin de leur lieu de production. Une publication récente, parue dans *Science Advances*, apporte des éléments d'explication.

Expérimentalement, les chercheurs de l'université de Princeton ont utilisé un tube de quartz qui comprend une grande quantité de billes de verre de 35 et 48  $\mu\text{m}$  de diamètre. Entre chaque bille se forment de minuscules espaces. À chaque extrémité du tube, il y a des capillaires par lesquels les scientifiques injectent à pression constante une suspension colloïdale dont les particules de polystyrène font environ 1  $\mu\text{m}$ . Grâce à un microscope confocal, ils ont pu alors étudier la dynamique du trajet des petites particules entre les pores formés par les billes de verre.

Cette expérience a permis de mettre en évidence que, lorsque la pression du liquide est faible, les microparticules de polystyrène s'accumulent au même endroit, formant un caillot. Lorsque la pression augmente, ce caillot se désagrège et les microparticules sont à nouveau en suspension.

R. E.

Ministère de l'Environnement

## Création d'une cellule pour accompagner les porteurs de projets

■ Le ministère de l'Environnement a annoncé, dimanche, la création d'une cellule pour accompagner et orienter les jeunes porteurs de projets dans le domaine environnemental.

Par Faten D.

**C**ette cellule, composée de plusieurs cadres du ministère, aura pour mission d'assister les start-up et les petites entreprises en vue de concrétiser leurs idées sur le terrain, a précisé le ministère dans un communiqué rendu public sur sa page Facebook.

Pour bénéficier de cette initiative, les personnes intéressées parmi les porteurs de projets sont invitées à remplir et envoyer un formulaire destiné à cet effet via le site du ministère de l'Environnement.

Le formulaire contient la description du projet et les besoins et aspirations de son titulaire de façon à permettre à la cellule d'étudier le projet présenté avant de fixer la date d'accueil.

**Oran : échouage d'un dauphin à Kristel** Un dauphin commun de 110 kilos a échoué en fin de semaine à Kristel (commune de Gdylé à Oran) et enlevé samedi soir par une mission d'intervention dans le cadre du programme de surveillance des échouages d'espèces marines,



Ph. : D. R.

a-t-on appris auprès de l'association écologique marine «Barbarous». «Dans le cadre du programme de surveillance des échouages d'espèces marines, initié par l'association écologique marine "Barbarous", en partenariat avec le laboratoire "Réseau de surveillance environnementale" (LRSE) de l'université Oran1, une mission d'intervention a été dépêchée samedi sur les lieux suite à l'échouage d'un dauphin à Kristel (littoral Est d'Oran)», a précisé le secrétaire général de cette association,

Amine Chakouri. Cette mission vise à faire des constats sur les lieux et à accompagner les scientifiques pour la réalisation de prélèvements et la détermination de la cause de l'échouage du dauphin qui a été signalé vendredi par la brigade de la préservation l'environnement relevant de la Gendarmerie nationale.

Il s'agit de prélèvements de peau, de muscles et de dents, réalisés par les scientifiques en vue d'examen complémentaires pour confirmer avec exacti-

tude le genre d'espèce et déterminer le taux de métaux lourds, de pesticides et d'hormones, a expliqué M. Chakouri.

La carcasse de ce cétacé a révélé qu'il s'agit d'une femelle dauphin de deux mètres de long, pesant 110 kg. L'animal ne présente aucune trace de blessures et la cause de la mort pourrait être révélée après des examens approfondis qui seront réalisés par le laboratoire de l'université Oran 1, a indiqué le SG de l'association Barbarous.

F. D.

Afrique du Sud

## Une nouvelle stratégie pour lutter contre les menaces à la biodiversité

**L**e gouvernement sud-africain vient d'approuver la mise à jour de la stratégie nationale d'expansion des aires protégées et le cadre national révisé de la biodiversité, dans un effort pour aider à lutter contre les menaces de l'environnement. «Le cadre national de la biodiversité et la stratégie nationale d'expansion des aires protégées sont des instruments politiques importants pour la protection des espèces et des écosystèmes», a indiqué, dimanche, le ministère de l'Environnement, des Forêts et des Pêches dans un communiqué.

Il a souligné que grâce à la publication de l'évaluation nationale de la biodiversité par l'Institut national sud-africain de la biodiversité en 2019, «le pays est en mesure de mieux cibler l'expansion future des aires protégées». L'évaluation a également contribué aux obligations nationales et internationales de l'Afrique du Sud en matière de rapports, y compris l'état de l'environnement, et le rapport national de la Convention sur la diversité biologique, relève-t-on. La même source explique que le plan sectoriel a abordé les menaces pour la biodiversité identifiées lors de

l'évaluation scientifique de l'état de la biodiversité et des écosystèmes en Afrique du Sud par l'Institut national sud-africain de la biodiversité. Selon le département, les domaines les plus critiques du rapport d'évaluation concernaient les écosystèmes d'eau douce, les rivières et les estuaires, les poissons d'eau douce étant les plus vulnérables de toutes les espèces. «L'Afrique du Sud est un pays où l'eau est rare et les pressions sur la biodiversité telles que le commerce illégal d'espèces, la dégradation des terres, la perte d'habitat et la croissance exponentielle de

la population sont des facteurs clés qui risquent de provoquer des épidémies de maladies infectieuses telles que le Covid-19», a souligné le rapport.

Il a estimé qu'un investissement continu dans des écosystèmes sains en termes de gestion, de conservation et de restauration des écosystèmes et de la biodiversité est essentiel pour la sécurité de l'eau, de l'alimentation et de l'énergie, la lutte contre les maladies et les catastrophes naturelles, la résilience au changement climatique.

May D.

Climat/Météo

## Novembre 2020, le plus chaud jamais enregistré dans le monde

**N**ovembre 2020 a été le mois de novembre le plus chaud jamais enregistré dans le monde, rapprochant encore un peu plus l'année 2020 du record de 2016, selon le service européen Copernicus sur le changement climatique.

La période de douze mois allant de décembre 2019 à novembre 2020 se situe à 1,28 °C au-dessus des températures de l'ère préindustrielle, explique Copernicus dans son bilan climatique mensuel publié lundi.

Alors que les années 2015 à 2020 sont les six les plus chaudes jamais enregistrées, ce chiffre rapproche dangereuse-

ment la planète du premier plafond de l'Accord de Paris qui fête ses cinq ans cette semaine.

Le pacte, conclu en 2015 par près de 200 Etats qui se sont engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, vise à contenir le réchauffement nettement sous les +2 °C, si possible à +1,5 °C, pour limiter les impacts dévastateurs des tempêtes, sécheresses et autres canicules déjà à l'œuvre. Mais la planète gagne en moyenne 0,2 °C par décennie depuis la fin des années 1970, insiste Copernicus. Le réchauffement atteint déjà environ 1,2 °C et 2020 ne risque pas d'inverser la tendance.

L'Organisation météo mondiale (OMM) a ainsi annoncé mercredi que 2020 serait sur le podium des années les plus chaudes. Les données provisoires la place pour l'instant deuxième derrière 2016, mais l'écart étant faible, le classement pourrait changer.

En ajoutant les nouvelles données pour novembre, «2020 est désormais encore plus proche du record de 2016», a indiqué Copernicus hier, estimant qu'elle pourrait finir sur la première marche, ex æquo voire seule, à moins d'un changement de tendance toujours possible.

Sur novembre, au niveau mondial, la température a nette-

ment dépassé (de 0,13 °C) le précédent record détenu à égalité par novembre 2016 et novembre 2019, pour s'établir à +0,77 °C au-dessus de la température moyenne de la période 1981-2010. «Ces records sont en ligne avec la tendance à long terme du réchauffement de la planète», a commenté Carlo Buontempo, directeur du service européen Copernicus sur le changement climatique, appelant les dirigeants à «voir ces records comme des sonnettes d'alarme et à chercher les meilleures façons de respecter les engagements de l'Accord de Paris».

Les défenseurs du climat espèrent d'ailleurs que le sommet

organisé samedi par l'ONU et le Royaume-Uni pour le 5<sup>e</sup> anniversaire de Paris sera l'occasion de relancer les ambitions de la lutte contre le réchauffement.

Les températures ont été particulièrement élevées ce mois de novembre en Sibérie, sur l'océan arctique, une partie de l'Europe du Nord et des Etats-Unis, l'Amérique latine, l'ouest de l'Antarctique. Et la banquise de l'arctique a été à son deuxième niveau le plus bas. «Une situation inquiétante et qui souligne l'importance d'une surveillance globale de l'Arctique, qui se réchauffe plus vite que le reste du monde», a souligné Carlo Buontempo.

Lyes C.



«Mi Amor», nouvel album de Allaoua

# Une variété de rythmes et de thèmes

■ Le chanteur Mohamed Allaoua est revenu en force avec un nouvel album intitulé «Mi Amor» qui compte huit chansons avec une variété de rythmes et de thèmes. C'est le fruit d'une collaboration entre Alliche Events et Futuryal Production, avec lesquels d'autres projets verront le jour en 2021, selon des sources proches de l'artiste. Le public a chaleureusement reçu cet album, comme le témoignent les commentaires sur les plateformes numériques.

Par Abla Selles

**M**ohamed Allaoua est un des artistes d'expression kabyle qui travaille dur pour offrir à ses fans des produits de haute facture. Pour chaque album, il prend le temps de choisir les paroles et des compositions qui ne déçoivent jamais son public.

Le programme de ces trois ans a été très chargé, avec des spectacles dans différentes régions du monde. Après avoir achevé sa tournée, Mohamed Allaoua s'est concentré sur la réalisation de son dernier album «Mi Amor» qui vient de voir le jour et est disponible sur plusieurs plateformes numériques, dont Youtube, Spotify, iTunes, Deezer et autres.

Cet opus qui compte huit chansons dont «Mi Amor», «L'Issaba», «L3urba», «Astehzim», «La3lam», «Attan n tayri-m», «Ru3 a Rru3» et «Chali Chali» est marqué par une variété de rythmes et de thèmes. Un clip de la chanson «Mi Amor», qui porte le nom de l'album, est sorti sur Youtube au mois de février dernier.

Une composition de musique kabyle avec des fusions de flamenco, de musique chaoui est harmonieusement faite pour plaire à un public très large.



D'ailleurs, l'album a été visité depuis sa sortie le cinq décembre par plus de cinquante mille personnes sur la seule chaîne YouTube de l'artiste.

Les messages d'encouragements et de félicitations sont envoyés quotidiennement par les fans qui ont beaucoup apprécié les chansons de cet album. «Cette chanson connaîtra un

grand succès, j'adore, j'adore», «Félicitations notre chanteur adoré», «Magnifique, rien à dire, bonne continuation la star», peut-on lire parmi les centaines de commentaires.

Il est à noter que Mohamed Allaoua occupe une place importante sur la scène artistique algérienne. Depuis 2006, il enchaîne des tournées dans les plus

grandes villes françaises et européennes. Pour la jeunesse, il est de ceux qui savent exprimer leurs difficultés et leurs tourments. Ses textes riches et variés parlent de l'amour sous toutes ses formes, la femme, la mère, les maux sociaux et la culture berbère. Très adulé par la nouvelle génération kabyle, il jouit d'une grande estime auprès

d'autres tranches d'âge et des femmes, par sa musique, sorte de folk revival très dynamique et ses textes percutants. Mohamed Allaoua compte parmi ses fans même ceux qui ne comprennent pas la langue kabyle. Ceux qui l'admirent pour sa musique rythmée et la joie qu'elle apporte aux auditeurs sont nombreux.

A. S.

«The Crown»

## Netflix refuse d'ajouter un message d'avertissement

**N**etflix estime que la série «The Crown» est déjà suffisamment présentée comme une œuvre de fiction. Une fin de non-recevoir. La quatrième saison de la série «The Crown» diffusée sur Netflix continue de déchaîner les passions outre-Manche. La semaine dernière, le ministre britannique de la Culture, Oliver Dowden, a estimé que la plateforme devrait clairement indiquer que sa série à succès est une fiction, par le biais par exemple d'un

encart. «Sans cela, je crains qu'une génération de téléspectateurs qui n'ont pas connu ces événements prennent la fiction pour la réalité», avait-il notamment déclaré dans le «Mail on Sunday».

Mais Netflix ne l'entend pas de cette oreille. Comme le relaie la BBC, le réseau a opposé une fin de non-recevoir à cette demande dans un communiqué de presse. Le géant de la VOD estime que «The Crown» est déjà suffisamment présenté comme une œuvre

de fiction. «Nous sommes convaincus que nos membres comprennent que c'est une œuvre de fiction largement basée sur des événements historiques. En conséquence, nous n'avons pas l'intention – et n'en voyons pas le besoin – d'ajouter un message d'alerte», indique Netflix dans son communiqué.

Le ministère de la Culture britannique n'était pas le seul à plaider pour un tel encart. Dans de récentes déclarations, le frère de Lady Di, Charles

Spencer, a également demandé l'ajout d'un avertissement au début de chaque épisode.

Cette quatrième saison se penche notamment sur la rencontre entre le prince Charles, jouée par Josh O'Connor, et la princesse Diana, incarnée par Emma Corrin, ainsi que leur histoire d'amour. L'héritier du trône y est cependant présenté comme particulièrement froid et infidèle.

R. C.

Culture africaine

## Les rendez-vous de décembre

**L**e 8<sup>e</sup> Arbre à palabres examine les cinématographies africaines sous différents angles. Ce forum en ligne, organisé par le Festival de cinéma africain de Tarifa-Tanger ( du 4 au 13 décembre) en Espagne, réunit des professionnels de l'industrie, des programmeurs de festivals, des étudiants et le grand public pour discuter aussi de l'impact de la pandémie sur le cinéma. Les sessions bénéficient d'une traduction simultanée dans différentes langues et sont également disponibles sur la chaîne YouTube du FCAT. En revanche, les films du festival

sont uniquement disponibles en streaming depuis l'Espagne.

Depuis le 4 décembre, la Galerie Cécile-Fakhoury a ouvert à Dakar «I have this memory, it is not my own». Une exposition collective avec les artistes Mariam Abouzid Souali, Jess Atieno, Binta Diaw, Adji Dieve et Rahima Gambo dans le cadre de la 9<sup>e</sup> édition du festival Partours qui cherche jusqu'au 13 décembre à réunir le meilleur des espaces d'art professionnels de la capitale sénégalaise.

Fondé par le journaliste, comédien et metteur en scène Hassane Hilal Sylla, le Festival

de théâtre de Dubréka ambitionne d'être la plus importante manifestation du spectacle vivant classique et contemporain en Guinée.

Du 7 au 13 décembre, la 3<sup>e</sup> édition transforme Dubréka de nouveau en ville-théâtre, avec son patrimoine architectural comme lieux des représentations.

Rendez-vous au Congo, du 8 au 12 décembre 2020, pour la 6<sup>e</sup> édition du Festival Boya Kobina. Ce festival de danse contemporaine, dirigé par le danseur et chorégraphe congolais Delavallet Bidiefono, se déroulera à l'Espace

Baning'Art, dans le quartier de Kombé et à l'Institut français de Brazzaville.

À partir du 15 décembre, l'artiste ghanéen et Lion d'or de Venise, El Anatsui, ouvre avec sa carte blanche «En quête de liberté» à la Conciergerie de Paris la Saison Africa 2020 et ses plus de 200 événements en France pour regarder et comprendre «le monde d'un point de vue africain». Il s'agit également de la première exposition personnelle de l'artiste en France.

Également le 15 décembre ouvre la grande exposition Kinshasa Chroniques à la Cité

d'architecture et du patrimoine à Paris. 70 artistes kinoïes font vibrer leur imaginaire pour nous faire entendre l'énergie créative et les soubassements de la capitale de la République démocratique du Congo (RDC). Une œuvre artistique collective sous forme de chroniques. Du 18 au 23 décembre a lieu la 31<sup>e</sup> édition des Journées cinématographiques de Carthage à Tunis. Les JCC sont présidées cette année par le réalisateur et producteur tunisien Ridha Behi : «Parce que nous aimons la vie, nous irons au cinéma».

C. A.



Inde

# Les paysans prêts à tenir le siège contre les réformes agricoles jusqu'au bout

■ Derrière des rouleaux de barbelés et des camions bloquant l'accès à la capitale indienne New Delhi, des dizaines de milliers d'agriculteurs ont installé leurs campements de fortune dans le froid hivernal. Ils sont prêts à y rester le temps nécessaire à leur combat contre les récentes réformes agricoles qui, selon eux, menacent leurs moyens de subsistance.

Par Mourad M.

Des paillasses de foin, des matelas et des couvertures dans les tracteurs, les camions, et sur la route, des remorques pleines de vivres pour six mois indiquent que les agriculteurs sont résolus à maintenir le blocus jusqu'à ce que le gouvernement du Premier ministre, Narendra Modi, fasse marche arrière sur ses réformes des marchés agricoles. Des slogans jaillissent des hauts-parleurs, certains agriculteurs juchés sur des tracteurs brandissant des sabres et des piques.

«Ces lois signent l'arrêt de mort des agriculteurs», déclare à l'AFP Sandeep Singh, venu de

Ludhiana, dans le nord de l'État du Pendjab – une importante région agricole. «Ce blocus, c'est le mur de Berlin, mais même si nous devons protester une année ou deux, même si nous devons affronter les balles, nous ne quitterons pas les lieux tant que les lois ne seront pas abrogées», ajoute cet agriculteur.

Au cœur de leur colère, les réformes adoptées fin septembre, qui libéralisent les marchés agricoles. En vertu de ces réformes, les paysans ont dorénavant la liberté de vendre leurs produits à un acheteur et au prix de leur choix et non plus seulement sur les marchés régulés par l'État (les «mandis») avec des prix fixés.

«Nous ne faisons pas du tout

confiance au gouvernement. Toutes les lois qu'ils ont présentées auparavant se sont révélées être un désastre (...) Ils veulent priver les agriculteurs de leur pouvoir et confier nos terres et nos vies aux grandes entreprises», souligne M. Singh.

Le blocus a commencé lorsque des agriculteurs partis du Pendjab ont pris la route en direction de New Delhi le 26 novembre. Au deuxième jour, leurs manifestations ont donné lieu à de violents affrontements avec la police en banlieue de la capitale.

La condition paysanne est une question politique majeure en Inde, où deux Indiens sur trois vivent en zone rurale. Les suicides d'agriculteurs se comptent par milliers ces dernières années en raison de l'endettement et de la sécheresse.

M. Singh, âgé de 65 ans, est l'une des figures de proue des manifestants, rejoint par des dizaines de milliers d'agriculteurs, pour la plupart sikhs. Avec une douzaine d'autres, il a conduit des tracteurs transportant des vivres aux portes de Delhi, à la frontière de l'État de l'Haryana.

Il supervise aussi l'une des dizaines de cantines où de la nourriture est préparée dans d'énormes marmites pour la communauté. Les paysans, têtes enroulées dans des turbans aux couleurs vives, sont assis le long de l'autoroute pendant que des



PH. &gt; D. R.

volontaires leur distribuent des rations. Des distributions de médicaments et de masques contre le Covid-19 ont été organisées sur près de deux kilomètres entre Delhi et le nord de l'Inde. La nuit tombée, Singh se retire dans son tracteur d'où il donne des nouvelles à sa famille par WhatsApp, et les informe des progrès de leur campagne soutenue par tout son village.

«Mon fils m'a encouragé à prendre part aux manifestations. Nous sommes confrontés à une situation de "marche ou crève". Je suis ici pour les générations futures», confie encore M. Singh, endetté pour deux hectares de terres agricoles.

Shuvaik Singh, sur le pied de guerre depuis le premier jour malgré ses 75 ans, a vu la police utiliser des gaz lacrymogènes et

des canons à eau sur les manifestants, en a même été victime. Le vieil homme possède trois hectares et demi de terres desséchées à Patiala dans le Pendjab. Il ne baissera pas les bras. «Nous avons connu des sécheresses et des famines, mais cela ne nous a jamais abattu. Les balles et les canons à eau ne nous arrêteront pas non plus», affirme-t-il à l'AFP, appuyé sur la manche de sa hache à la lame en forme croissant.

«Ces lois vont nous réduire en esclavage et c'est inacceptable. Si nécessaire, j'utiliserai mon arme mais je ne m'en retournerai pas avant que les lois soient abrogées. Comment pourrais-je regarder ma famille en face sinon ?», interroge-t-il. «Nous mourrons ou nous gagnerons».

M. M.



## Commentaire

Course

Par Fouzia Mahmoudi

Jean-Luc Mélenchon espère réussir à convaincre l'ensemble de la gauche de se désister en sa faveur en 2022 et de faire ainsi de lui le candidat unique de cette famille politique qui n'est plus véritablement la sienne aujourd'hui. Car si le chef de file de La France Insoumise a été une figure emblématique du Parti socialiste durant des décennies, il a quitté le navire du PS en 2009 pour créer son propre mouvement, le Parti de Gauche plus proche alors de l'extrême-gauche que de la gauche traditionnelle. Depuis la création de son nouveau mouvement La France Insoumise en 2016, Jean-Luc Mélenchon bascule dans la gauche la plus radicale à des années lumières de la gauche traditionnelle au sein de laquelle il a fait ses armes. Et le fossé est aujourd'hui si grand entre ces deux bords idéologiques qu'une grande alliance pour 2022 n'a aucun sens hormis dans les plans de Mélenchon qui voit bien, au vu des sondages qui le donnent très loin de Marine Le Pen et Emmanuel Macron, qu'il n'a pas beaucoup de chances de se hisser au second tour, ou même d'être le troisième homme du premier tour si le PS ou les écologistes présentent leurs propres candidats. C'est ainsi qu'il a tendu la main, il y a quelques semaines, dans un entretien accordé au «Huffington Post» dans laquelle il exhorte l'ensemble de la gauche à se ranger derrière lui pour espérer se débarrasser de Macron ou d'éviter une victoire de l'extrême-droite. Mais Mélenchon n'a semble-t-il pas été très convaincant au vu des récentes déclarations de Yann Jadot d'Europe Écologie Les Verts qui mettait en avant son envie de se lancer dans la course à la présidentielle et du bras droit de la maire de Paris, Anne Hidalgo, qui estime que l'élu socialiste a «toutes les compétences» pour être candidate à la présidentielle. Il annonce même une décision «au printemps ou à la rentrée 2021». L'on comprend ainsi les incessantes attaques formulées depuis des semaines maintenant contre l'édile parisienne qui avance en effet ses pions avec prudence, et assure simplement ne rien exclure pour l'instant. La stratégie est imitée par ses plus proches, à l'image de son premier adjoint à l'Hôtel de ville, Emmanuel Grégoire. Interrogé par Radio Classique hier matin sur une potentielle candidature de l'élu, il a répondu : «C'est une idée intéressante». «Je laisserai dire Anne Hidalgo ce qu'elle a comme arrière-pensées, (mais) je pense qu'elle en a toutes les compétences», a-t-il souligné. «Il faudra prendre le temps collectivement à gauche, dans notre famille sociale-démocrate, écologiste, dans les nouvelles forces qui émergent, de dire ce que nous voulons faire», a-t-il souligné. Surtout que Hidalgo a nettement pris ses distances récemment avec les écologistes, dont elle questionne «leur rapport à la République». Ces derniers, pour leur part, risquent également d'être absents dans la coalition rêvée par Mélenchon qui ne pourra compter sur leur soutien, le parti EELV ayant prévu une primaire en septembre et prévient déjà qu'ils se présenteront sous leurs propres couleurs. La route vers l'Élysée s'annonce ainsi bien longue pour Mélenchon qui espérait que sa troisième tentative à la présidentielle serait enfin la bonne, mais qui voit bien qu'après s'être radicalisé et fait fuir une partie même de ses partisans du début il n'a pas le vivier électoral suffisant pour s'imposer face à Macron et Marine Le Pen qui caracolent en haut des sondages.

F. M.

Iran

## Paris, Londres et Berlin «profondément préoccupés»

L'installation par l'Iran de trois nouvelles cascades de centrifugeuses à Natanz (centre), principal site d'enrichissement d'uranium du pays, est «profondément préoccupante», soulignent hier, la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, alors que le prochain président américain semble prêt au dialogue avec le nucléaire iranien.

«L'annonce récente par l'Iran de son intention d'installer trois nouvelles cascades de centrifugeuses avancées dans l'usine d'enrichissement de Natanz est contraire au JCPoA (accord sur le nucléaire iranien signé en 2015, ndr) et profondément préoccupante», soulignent les Européens dans un communiqué conjoint.

Selon les termes de l'accord sur le nucléaire iranien que Paris, Berlin et Londres s'efforcent de préserver malgré sa dénonciation par les États-Unis, l'Iran n'est pas autorisé à utiliser des centrifugeuses aussi perfectionnées.

Les porte-parole des ministères des Affaires étrangères

français, allemand et britannique appellent Téhéran à ne pas «mettre en péril l'importante opportunité de revenir à la diplomatie que représente l'arrivée de la nouvelle administration américaine sous la présidence de Joe Biden, qui a exprimé sa volonté de réintégrer les États-Unis à l'accord de Vienne».

Ils expriment en outre leur «vive préoccupation» après l'adoption par le Parlement iranien d'une loi controversée sur la question nucléaire qui, «si elle est mise en œuvre, se traduira par un développement important du programme d'enrichissement de l'Iran et par une capacité d'accès réduite de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique)».

Selon les médias iraniens, le texte enjoint le gouvernement à prendre immédiatement des dispositions pour produire et stocker au «moins 120 kilogrammes par an d'uranium enrichi à 20 %» et l'appelle à «mettre fin» aux inspections de l'AIEA.

Toutefois, pour être promulguée, cette loi doit encore être

signée par le Président iranien Hassan Rohani, qui s'y est dit opposé. «Si l'Iran souhaite sérieusement préserver un espace pour la diplomatie, il ne doit pas mettre en œuvre ces mesures», concluent les trois pays européens, en soulignant qu'«un retour au JCPoA aurait également des bénéfices pour l'Iran». Le Président américain Donald Trump a sorti son pays de l'accord de Vienne en mai 2018, avant de rétablir des sanctions ayant plongé la République islamique dans une violente récession.

En riposte, Téhéran s'est désengagé à partir de mai 2019 de la plupart de ses engagements clés pris à Vienne.

Depuis l'annonce de la victoire de Joe Biden à la présidentielle du 3 novembre, M. Rohani multiplie les signaux d'ouverture à l'attention du prochain gouvernement américain.

M. Biden a dit sa volonté de réintégrer les États-Unis à l'accord de Vienne, mais la voie qu'il propose est jugée inacceptable par le gouvernement iranien.





Arbitrage africain

## Des contrats professionnels pour 20 arbitres, dont Ghorbal

**L'ARBITRE** international algérien, Mustapha Ghorbal, a été retenu par la commission d'arbitrage de la Confédération africaine de football (CAF) dans une liste de 20 referees, dont deux femmes, dans le cadre d'un projet de «professionnalisation» pour une durée d'un an, a annoncé l'instance continentale sur son site officiel. «Il s'agit de la première étape de professionnalisation de l'arbitrage sur le continent avec la sélection d'un groupe pilote de 20 arbitres, recrutés pour une durée d'un an. Ceci est organisé dans un projet semi-professionnel qui verra les arbitres souscrire un contrat et bénéficier de formation. Dix-huit arbitres masculins et deux arbitres féminins ont été sélectionnés pour ce premier projet», a indiqué la CAF dans un communiqué. Mustapha Ghorbal (35 ans) s'est distingué cette saison en dirigeant la finale de la Ligue des champions d'Afrique, disputée le 27 novembre, entre les deux clubs égyptiens Al-Ahly et le Zamalek (2-1), au stade international du Caire. «En sélectionnant le premier groupe pour ce projet, le comité d'arbitrage de la CAF a un œil sur la Coupe du monde 2022, les représentants

africains pour le tournoi seront choisis parmi ce groupe de 20», précise la CAF. Le président de la commission d'arbitrage de la CAF, le Seychellois Eddy Maillot, a expliqué l'objectif de ce projet : «En choisissant le groupe initial de 20 arbitres, les experts en arbitrage ont cherché à trouver un équilibre entre les six zones de la CAF en fonction de l'âge, de la compétence et de la performance lors des derniers matchs de haut niveau, de la compatibilité de l'arbitre assistant vidéo (VAR), de la condition physique et des capacités techniques. Tout a été pris en compte». Avant d'enchaîner : «Ils auront des allocations mensuelles et nous affecterons deux instructeurs dans chacune des six zones de la CAF pour travailler avec eux physiquement et techniquement. Nous leur fournirons du matériel, ils seront suivis et auront des sessions sur Zoom avec des évaluations mensuelles», explique Maillot. Pour répondre aux exigences de la condition physique, les arbitres doivent s'entraîner au moins trois à quatre fois par semaine, ce qui signifie un engagement accru en temps et en ressources, poursuit la CAF.

AG extraordinaire de l'ACNOA

## Adoption des statuts et règlements généraux

**LES MEMBRES** de l'assemblée générale de l'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (Acnoa) ont adopté dimanche, en session extraordinaire à Addis-Abeba (Ethiopie), les statuts et règlements généraux de l'instance africaine. Les 50 membres représentant les Comités olympiques nationaux (CNO) ont approuvé les statuts et règlements généraux ainsi que la mise en place d'un code de l'éthique, suite à un travail réalisé par une commission spécialisée, en étroite collaboration avec l'Algérien Mustapha Berraf, président de l'Acnoa. Les statuts et règlements généraux ont été adoptés à la majorité absolue, à l'exception de deux abstentions, alors que le code de l'éthique a été approuvé à l'unanimité, sauf

un bulletin contre et une abstention. L'Algérie a été représentée à cette assemblée générale extraordinaire par Amar Brahmia, membre au bureau exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA). La cérémonie d'ouverture a été rehaussée par la présence de la présidente de la République démocratique fédérale d'Ethiopie, Sahle-Work Zewde, ainsi que des membres du gouvernement. Les CNO africains ont également confirmé la tenue des Jeux africains de la jeunesse en 2022 à Addis-Abeba et les Jeux africains de plage en 2023 à Hammamet, en Tunisie. Les Jeux africains au Ghana se dérouleront, eux, en 2023, en coordination avec l'Union africaine et les confédérations sportives africaines.

Championnats arabes de bsoxe

## Les Algériennes poursuivent leur stage à Alger

**LA SÉLECTION** algérienne féminine de boxe (seniors) poursuit son stage de préparation à Alger, en vue des prochaines échéances, dont les championnats arabes, prévus le mois de février 2021 au Koweït, a-t-on appris dimanche de l'instance fédérale.

Composée de quatre boxeuses, la sélection algérienne a entamé le 1<sup>er</sup> décembre un stage de préparation qui se poursuivra jusqu'au 15 de ce mois, sous la conduite des entraîneurs nationaux Kenzi Abdelghani, Khaled Harima et Makhlouf Brahim. Les quatre boxeuses sont : Romaïssa Boualem (51 kg) et Imane Khelif (60 kg), toutes deux qualifiées

aux Jeux olympiques de Tokyo, Ichrak Chaïb (75 kg) et Senouci Fatima-Zohra (57 kg). Pour rappel, six membres de la sélection algérienne, dont trois boxeuses, avaient été testés positifs au Covid-19 et le stage qui devait se dérouler à partir du 25 novembre au Complexe sportif «Sveltesse» de Chéraga (Alger) avait été annulé.

**L'INTERNATIONAL** algérien des Girondins de Bordeaux, Mehdi Zerkane, est un élément important dans l'échiquier de l'entraîneur Jean-Louis Gasset.

En effet, le milieu de terrain bordelais a enchaîné, hier face à Brest, sa quatrième titularisation de suite.

Compétitions africaines

# CRB-Gor Mahia au prochain tour

■ Ayant disposé facilement de la formation libyenne d'Al-Nasr de Benghazi (2-0, 2-0) lors du premier tour préliminaire, le CR Belouzdad va affronter au prochain la formation de Gor Mahia.



Par Mahfoud M.

**L'**équipe kenyane a éliminé au tour précédent l'APR, l'équipe de l'armée patriotique du Rwanda (2-1, 3-1).

Le match aller est prévu entre 22 et le 23 décembre à Alger, alors que la manche retour est programmée le 5 ou le 6 décembre prochain à Nairobi.

Rappelons qu'hier les protégés de Franck Dumas ont dominé leur adversaire d'Al-Nasr au stade de Petrosport, au Caire, pour le compte du match retour du tour préliminaire de la LDC (0-2). Les deux réalisations du chabab ont été l'œuvre de Keddad et Fekroune contre sans camp. En cas de succès, le CRB se qualifie à la phase de poules, objectif qui reste la priorité du club cette saison, sachant que la direction représentée par le DG du groupe Madar, actionnaire principal de la SSPA du Chabab,



Keddad et le CRB ont réalisé une excellente opération

Charafeddine Amara, a mis tous les moyens pour tenter d'aller le plus loin possible dans cette compétition et pourquoi pas accrocher la première étoile africaine, même si ce ne sera pas facile, sans aucun doute, étant donné qu'il s'agit de la plus prestigieuse des compétitions continentales. Dans la même compétition, le deuxième représentant de l'Algérie, le Mouloudia d'Alger, n'est pas encore fixé sur son sort, étant donné que la CAF devra se pencher sur le cas du match retour qui ne s'est pas joué à Alger face au club béninois des Buffles de Borgou, en raison du forfait de ce dernier qui n'a pas pu se déplacer, avant de saisir la CAF pour demander la programmation du match dans un autre pays, sous prétexte qu'il ne pouvait pas se rendre en Algérie, car les frontières étaient fermées. En coupe de la Confédération africaine, les deux représentants algériens, la JSK et l'ESS, ont été

fixés sur leurs adversaires en seizièmes de finale, elles qui ont été exemptées du tour préliminaire de cette compétition. Ainsi, l'ES Sétif affrontera la Renaissance du Tchad, alors que les Canaris joueront face à l'US de la Gendarmerie du Niger. Ces deux équipes devraient être abordables pour les Sétifiens et les Kabyles qui disposent d'une grande expérience dans ce genre de compétitions et qui ont eu déjà à gagner des trophées africains.

M. M.

**Programme des clubs algériens :**  
Ligue des champions d'Afrique : CR Belouzdad (Algérie) - Gor Mahia (Kenya)  
MC Alger (Algérie) ou Buffles du Borgou (Bénin) - CS Sfax (Tunisie)  
Coupe de la CAF : Renaissance (Tchad) - ES Sétif (Algérie)  
US de la Gendarmerie (Niger) - JS Kabylie (Algérie)

Match en retard de la L1

## Le MCA à l'épreuve de l'USMBA

**LE MOULODIA** d'Alger sera en appel cet après-midi à partir de 15 h en rencontrant l'USM Bel Abbès au stade du 24-Février de Sidi Bel-Abbès pour le compte d'un match en retard de la première journée du championnat de Ligue 1.

Le match avait, rappelle-t-on, été reporté pour permettre au «Doyen» de jouer son match de la LDC face aux Béninois des Buffles de Borgou. Le match de cet après-midi revêt une très

grande importance pour les deux formations qui souhaitent réussir un excellent résultat et tenter de se placer dans le championnat de cette saison, surtout pour le Mouloudia qui ne veut pas rater cette opportunité pour décrocher ses premiers points, sachant que l'USMBA avait joué lors de la seconde journée et imposé le partage des points au CA Bordj Bou-Arréridj. Il est clair que les gens de la Mekerra souhaitent aussi décro-

cher les trois points du succès, surtout que le match se joue chez eux même s'il aura lieu à huis clos, à l'image de tous les matchs en raison de la pandémie.

La rencontre s'annonce incertaine et il serait hasardeux d'émettre un quelconque pronostic, sachant que la majorité des rencontres de ces deux premières journées de la L1 se sont soldées par des matchs nuls.

M. M.

Bordeaux

## Zerkane enchaîne les matchs

Le milieu de terrain algérien de 21 ans a fait un bon match avec son équipe qui a remporté la partie face aux Brestois par 1-0. Il était d'ailleurs à deux doigts d'ouvrir le score en début de match pour son équipe, mais sa frappe s'écrase sur le poteau. Zerkane a été remplacé en seconde

période par Remi Oudin (68'). En revanche, Haris Belkebla a disputé l'intégralité de cette rencontre avec son club.

Notons que Bordeaux occupe après cette journée la 10<sup>e</sup> place au classement, alors que le Stade Brestois est en 12<sup>e</sup> position.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Constantine/Ali-Mendjeli

## Des opérations «facultatives» annulées au profit de la réalisation d'un CHU

PLUSIEURS opérations inscrites au profit de la wilaya de Constantine seront «restructurées» pour permettre la réalisation d'un Centre hospitalo-universitaire dans la circonscription administrative Ali-Mendjeli, a annoncé, hier, le wali, Ahmed Abdelhafid Saci.

Des variantes de financement élaborées sur la base d'opérations de restructuration de plusieurs opérations «jugées facultatives» dont avait bénéficié la wilaya ont été proposées pour validation par les instances centrales, a précisé à l'APS le chef de l'exécutif de la wilaya, mettant l'accent sur l'importance d'un CHU pour la circonscription administrative Ali-Mendjeli qui compte plus de 400 000 habitants. Parmi les projets jugés facultatifs, M. Saci a cité, à titre d'exemple, le projet de réalisation d'une résidence de wilaya, devenu «inutile» aujourd'hui compte tenu des capacités d'hébergement «importantes» que compte Constantine, souli-

gnant que cette opération devra faire l'objet de restructuration pour permettre le financement du projet «névralgique» du CHU à Ali-Mendjeli.

Il est prévu, a ajouté Ahmed Abdelhafid Saci, la réalisation d'un CHU de 500 lits qui sera doté de tous les services médicaux nécessaires et pour lequel, selon les estimations préliminaires arrêtées par les responsables concernés, un investissement public de près de 10 milliards de dinars est nécessaire. En plus de l'impact qu'aura le nouveau CHU dans la promotion de la formation et de la recherche scientifique dans les différentes spécialités médicales, il contribuera également à alléger l'actuel CHU D' Benbadis de Constantine, un établissement à vocation régionale.

Pour rappel, le projet de réalisation d'un CHU à Ali-Mendjeli avait été annoncé en 2013 puis abandonné pour «raisons financières».

K. L.

Tizi Ouzou

## Un tronçon routier de la RN 12 A rouvert après 3 ans de fermeture

LE TRONÇON routier de la RN 12 A, reliant la ville de Tizi Ouzou à la commune de Makouda à hauteur de Zaouia, vient d'être rouvert partiellement suite à l'achèvement des travaux du confortement de la route. Un glissement de terrain survenu il y

a trois ans, a été à l'origine de la fermeture de cette pénétrente à la rocade Nord de la ville de Tizi Ouzou depuis la RN 72. Le tronçon routier en question sera bitumé avant sa mise en service définitive au bonheur des usagers de la route, contraints de faire un détour pour rallier ou quitter la rocade Nord vers toutes les localités du Nord de la wilaya de Tizi Ouzou. Les travaux de réhabilitation de cette route ont coûté 10 milliards de centimes, selon les services des travaux publics.

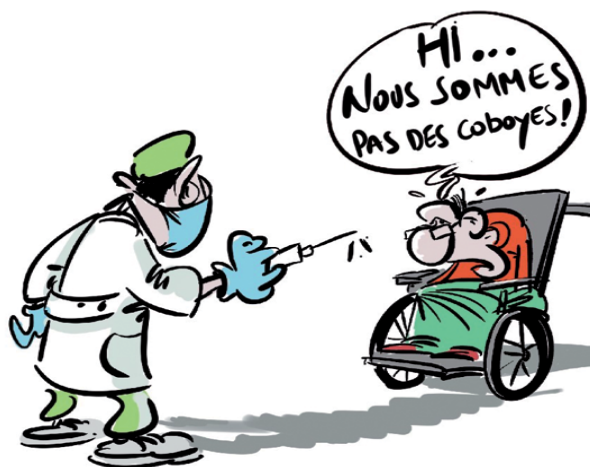
Hamid M.

Agence APS

## Décès du journaliste Djamel Eddine Bessou à l'âge de 51 ans

LE JOURNALISTE de l'Agence APS, Djamel Eddine Bessou, est décédé hier à l'âge de 51 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris de ses proches. Né le 12 août 1969 à Alger, le défunt, diplômé de langues étrangères (Option : anglais), occupait le poste de rédacteur en chef adjoint à la rédaction nationale. Il a assuré durant sa carrière, essentiellement passée à l'APS, la couverture de plusieurs événements nationaux et internationaux. Le défunt a été inhumé hier au cimetière de Garidi. Le ministre de la Communication, porteparole du gouvernement, Ammar Belhimer, ainsi que le directeur général de l'APS, Fakhreddine Beldi, et l'ensemble des journalistes et employés de l'Agence présentent en cette douloureuse épreuve leurs sincères condoléances à la famille et aux proches du défunt. K. L.

## Vaccins contre le covid-19 : Les personnes âgées prioritaires



Loumis

Djalou@hotmail.com

Oran

## Opérations de démolition de constructions illicites dans le tissu forestier

■ La Conservation des forêts de la wilaya d'Oran a enregistré, durant l'année en cours, quatre opérations de démolition de constructions illicites au niveau des espaces appartenant au domaine forestier national à Boutlelis et Misserghine, a-t-on appris, hier, auprès de cette instance.

Par Houari G.

Des constructions illicites ont été démolies au niveau de quatre sites appartenant au domaine forestier national dans les communes de Boutlelis et Misserghine en août, octobre et novembre derniers, a précisé à l'APS le conservateur des forêts par intérim.

Ces opérations ont été menées au niveau de lots forestiers à Boutlelis, haï «Hachem», haï «Benaissa» et une autre au lieu-dit «Rocher» dans la commune de Misserghine, a ajouté Aït Menguellat Karim.

D'autre part, la Conservation des forêts a déposé, cette année, 19 demandes de décisions de démolition, dont 14 demandes au niveau de sites à Boutlelis et 5 autres dans la région d'Arzew, tous appartenant au domaine forestier national, selon la même source qui a fait savoir que la Conservation des forêts attend la délivrance des décisions de démolition de la part des services communaux concernés.

La demande de démolition est déposée suite à la sortie des agents de la circonscription des forêts et des services d'urbanisme de la commune pour l'éta-

blissement d'un procès-verbal d'inspection suivant les procédures en vigueur de la loi concernant l'aménagement et l'urbanisme, a-t-on indiqué.

Afin de lutter contre les constructions illicites à l'intérieur du tissu forestier, la Conservation des forêts d'Oran a appelé, dans sa page Facebook, les citoyens à préserver la richesse forestière, notamment la faune, en dénonçant toute agression sur la forêt et de contacter les services de la Conservation via les numéros de téléphone mentionnés sur sa page du réseau social.

H. G.

Risques majeurs

## Chanegriha appelle à l'adoption de méthodes modernes

Le général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP, a appelé, hier à Alger, à adopter des méthodes et procédés scientifiques modernes face à l'accroissement des risques majeurs et des catastrophes naturelles, à même de permettre l'élaboration d'études prospectives et la mise en place de mécanismes visant à renforcer la coopération entre les différentes institutions concernées par la gestion des catastrophes.

Dans une allocution d'ouverture des travaux du séminaire national intitulé «La prévention et la gestion des risques majeurs : pour un renforcement de la coopération civilo-militaire», organisé au Cercle national de l'Armée, le général de corps d'Armée a souligné que l'organisation de ce séminaire constitue une opportunité pour mettre en lumière les différents aspects des risques majeurs et des catastrophes naturelles,

ainsi que leurs impacts négatifs et désastreux, sur fond de l'accroissement inédit des catastrophes à travers le monde.

Le général de corps d'Armée a relevé que «ce séminaire se veut être une occasion pour mettre en lumière les différents aspects des risques majeurs et des catastrophes naturelles, ainsi que leurs impacts négatifs et désastreux, mettant en péril l'existence des êtres humains, leurs modes de vie, ainsi que l'écosystème, d'autant que nous assistons, dernièrement, à un accroissement inédit des catastrophes à travers le monde, aussi bien en nombre qu'en intensité, ce qui constitue un véritable obstacle au développement durable».

Dans le cadre du renforcement du dispositif national de prévention et de gestion des risques majeurs, l'Institut militaire de documentation, d'évaluation et de prospective du ministère de la Défense nationale organise, les 7 et 8 décembre 2020, au

Cercle national de l'Armée, un séminaire national intitulé «La prévention et la gestion des risques majeurs: pour un renforcement de la coopération civilo-militaire».

Le général de corps d'Armée a présidé l'ouverture des travaux de ce séminaire, en présence des ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, du Transport et de l'Environnement, ainsi que du secrétaire général du ministère de la Défense nationale, des Commandants de Forces et de la Gendarmerie nationale et de la 1<sup>re</sup> Région militaire, des chefs de Départements et des directeurs et chefs de services centraux du ministère de la Défense nationale.

Ce séminaire a été animé par des experts et spécialistes nationaux, qui ont mis en lumière l'importance de ce thème et ses principaux aspects.

Hani Y.